

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
0297

1 "Désobéir c'est servir, obéir, c'est trahir". Ce slogan de la France libre, servant aussi de sous-titre à l'histoire de la résistance écrite par Olivia Wiewierska conduit à s'interroger sur les notions

5 d'obéissance et de révolte ainsi que sur leur perméabilité, questions qui sont également posées par la citation qui nous est soumise. Cette dernière provient des Mémoires d'Hadrien de

10 Marguerite Yourcenar publiées chez Gallimard en 1979. Cette citation évoque "César" pouvant donc aussi bien désigner Jules César, dernier dictateur de la République romaine, que le titre honorifique qui fut par la suite donné à

15 tous les empereurs romains. Ce qui est en tout cas certain c'est que ce titre désigne à la fois un chef politique et un chef militaire.

Il est précisé dans cette citation que "l'homme placé en second n'a le choix qu'entre les dangers de l'obéissance, ceux de la révolte, et

20 ceux, plus graves, du compromis". Cette citation présente donc la situation du chef comme préférable à celle de ses subordonnés car plus libre et soumise aux seuls dangers vus par le chef et non soumise à ceux qui lui sont

25 imposés.

Avant d'aller plus loin, il paraît important de définir un certain nombre des termes employés par cette citation. Là où la définition du terme danger

30 comme étant ce qui fait peser un risque peut paraître assez évidente, la notion d'obéissance peut elle se concevoir par rapport à plusieurs choses : une norme, qu'elle soit écrite ou non, légale, morale ou

(1) Indiquer la nature du concours.
 (2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.
 (3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.
 (4) Ne rien inscrire dans cette case.
 (5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

religieuse, elle peut également se concrétiser à l'égard de valeurs personnelles, d'individus ou d'institutions. Dans tous les cas elle signifie le respect de ce qui est prescrit, ordonné ou indiqué la personne, institution, norme ou valeur en question. La notion de révolte quand à elle peut être définie comme l'opposition, la contestation de la position d'autorité d'une personne ou structure, ou des ordres venant de cette dernière. Quand à elle, la notion de compromis peut se définir comme le fait d'essayer de dégager une position médiane acceptable entre deux autres positions plus ou moins éloignées. Elle doit dans ce cas être entendue comme le fait d'essayer d'emprunter une troisième voie à mi-chemin entre l'obéissance et la révolte.

Parmi les différentes questions que soulève cette citation, il convient notamment de venir s'interroger sur la part de liberté du subordonné par rapport à l'autorité personnelle ou institutionnelle qui lui est supérieure. Le subordonné est-il condamné à un choix binaire entre obéissance et révolte ?

Si le choix du subordonné paraît intuitivement comme binaire (I), il apparaît assez vite l'illusion d'une liberté qui pourrait être atteinte par le compromis (II), mais ce n'est que par le choix, éclairé par l'adhésion libre à des valeurs, entre obéissance et révolte que s'affirme pleinement la liberté du subordonné (III).

I / L'intuitivité binarité du choix du subordonné

70

Il apparaît de prime abord que le choix du subordonné se limite à une obéissance aveugle qui n'est pas sans risques (A) et une révolte tout aussi dangereuse (B).

75

A) Une obéissance aveugle qui n'est pas sans risque

80

L'obéissance présente en effet des dangers multiples. Le premier venant à l'esprit, et qui n'est pas des moindres, est le danger physique, celui qui vous fait risquer de perdre votre intégrité physique, voire votre vie, en accomplissant les ordres reçus. L'écrivain Français Guy de Maupassant décrit très bien cela dans son ouvrage L'obéissance qui met en scène un groupe de militaires chargé d'arrêter, au péril de leur vie, une quille de fer sur le front en pleine première guerre mondiale.

85

90

Le risque aussi d'outrepasser les limites de la légalité, se résolvant ainsi, accessible à une sanction pénale, comme ce fut le cas lorsqu'un officier de gendarmerie inconnu, sur les ordres du préfet de Corse, des payotés installés illégalement sur une plage de l'île de Beate.

95

Mais encore plus grave que cela est le risque de perdre de vue ses valeurs et de s'engager dans une logique de servitude vis à vis de l'autorité. Ce fut notamment le cas des hauts fonctionnaires français qui servirent Vichy et allèrent, dans un état collaborationniste, jusqu'à anticiper les demandes de l'occupant. Cette logique de servitude conduit à la négation de l'agentivité de celui qui s'engage aveuglément dans cette démarche.

100

B) Une révolte tout aussi dangereuse

La révolte présente également un certain nombre de risques. Avant tout le risque de répression qu'elles soient pénales ou sociales.

Peuvent ici être cités l'exemple des officiers putchistes en Algérie, comme Elie de St Mure, qui furent condamnés avant d'être amnistiés, et celui de la garde nationale qui fut dissoute après l'écrasement de la Commune de Paris en 1871 lors de laquelle elle avait pris le parti des insurgés contre le pouvoir en place.

Outre ce risque esista aussi un autre risque, tout aussi, si ce n'est même plus, important, celui de s'engager dans une forme de "course aux extrêmes". En effet lorsqu'un subordonné s'engage dans une démarche de révolte, si petite et limitée soit elle, il peut aisément être embarqué, tel une avalanche, dans un mouvement de révolte plus large pouvant aboutir à une fin différente de celle qui était initialement la sienne, perdant ainsi une part non négligeable de sa liberté de choix. Cela est notamment illustré dans le roman Tempête Rouge de Tom Clancy où des membres mimans du PetitLuno de l'ORNG soulèvent quelques critiques, ce qui les emmène, bon gré, mal gré, à organiser un coup d'Etat.

Considérant ce qui vient d'être énoncé, une position médiane pourrait paraître constituer une alternative valable.

Note / 20	Correcteur

N° d'anonymat (4)
0297

1 II / L'illusion de la liberté par le
compromis

5 Si la voie du compromis paraît à première vue envisageable (A), elle constitue en réalité une fausse solution (B).

A) Une solution à première vue envisageable

10 Si de prime abord le compromis paraît être envisageable voire souhaitable et permettant de créer un espace de liberté entre l'obéissance et la révolte c'est justement car il peut aspirer à jouer sur les deux tableaux. En effet le compromis va chercher à trouver un espace d'accords entre ces deux positions. C'est notamment là que réside un des premiers pièges du compromis, le danger de s'enfermer à ses côtés de toujours adopter une position médiane et de se retrouver paradoxalement prisonnier de ce qui était initialement un espace de liberté. Cela a notamment été développé par Johan Michel, analyste de fesse et un des co-auteurs du Military Balance, dans un épisode récent du Callmatron, le podcast de l'IRSEM.

30 B) Une fausse solution

L'apparence de liberté promise par la voie du compromis n'est qu'illusion et n'est en rien

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

préférable à l'obéissance ou à la révolte notamment
car elle évite les dangers. En effet le
35 risque principal posé par le compromis est
de perdre de vue ses valeurs en essayant
de pourvoir une position médiane miracle de
façon similaire à une situation de servilité tout
en s'exposant à l'opprobre, sanction sociale.
40 Cela est assez bien illustré par la citation
souvent attribuée à Churchill bien que sa paternité
prête au doute, suivante "Vous avez le choix entre
la guerre et le dishonneur. Vous avez choisi le
dishonneur et vous aurez la guerre" à propos de
45 la crise des Sudètes en 1938, telle qu'elle
fut gérée notamment par Chamberlain, premier
ministre britannique de l'époque. Un autre
exemple de l'imposée représentée par
la voie du compromis peut être trouvée dans
50 la culture cinématographique en la personne
d'Anakin Skywalker dans la première trilogie
Star Wars de George Lucas. Le personnage
d'Anakin va en effet essayer de jongler entre
le respect du code moral de l'ordre républicain
55 auquel il appartient et ses aspirations sentimentales,
ce qui le conduira in fine à la perte de l'ensemble
de ce à quoi il tenait.

60 Cela étant dit le subordonné doit-il se
contenter de choisir arbitrairement entre
obéissance et révolte ?

III / L'affirmation de la liberté des subordonnés par l'obéissance ou la révolte éclairée

65 Le choix des valeurs est pour le subordonné
l'espace privilégié de l'affirmation de sa
liberté (A) et ces valeurs vont lui servir de boussole

insensible aux circonstances (B).

70

A) Le choix des valeurs, espace d'affirmation de la liberté

75

Si la personne placée en situation de subordination n'a pas de choix qu'entre les dangers de l'obéissance ou ceux de la révolte, alors c'est par le choix des valeurs qu'elle choisit de défendre qu'elle peut exercer et affirmer sa liberté. Et cela lui confère également une plus grande marge de manœuvre si elle choisit l'obéissance. En effet si elle adhère pleinement et partage les valeurs de l'institution ou la personne à qui elle obéit elle est d'autant plus susceptible de se voir accorder des marges de manœuvres plus vastes car il lui sera fait d'autant plus confiance.

80

85

90

De plus en partageant et en adhérant aux valeurs de la personne ou institution à laquelle elle a choisi d'obéir, la personne en situation de subordination s'obéit à elle-même.

95

B) Les valeurs, toujours insensible aux circonstances

100

Si le choix des valeurs auxquelles adhère le subordonné est un espace d'affirmation de sa liberté, c'est en utilisant ses valeurs pour décider de choisir la voie de l'obéissance ou de la révolte qu'il exprime pleinement sa liberté. En effet la primauté des valeurs sur la révolte ou l'obéissance en elle-même peut conduire un individu à préférer l'une à l'autre

105

puis vice versa. Un exemple historique peut être trouvé dans les choix du chef d'escadron Robert de Verchère. Le dernier choisit en effet servir l'armée de la III^e République, notamment durant la Campagne de France où il fut

110

blessé. Suivant ses valeurs, il désobéit aux ordres de Philippe Pétain d'arrêter le combat en prenant part aux combats de Saumur fin juin 1940.

115

Il servit par la suite l'armée d'armistice en facilitant le départ ou le rapatriement des hommes placés sous ses ordres qui le souhaitaient. Lorsque l'armée d'armistice fut dissoute il rejoignit l'armée d'Afrique, emportant avec lui l'étendard de son unité, le 2^e régiment de dragons, et combattit ensuite au sein des FFL lors des

120

combats de la libération. Cet exemple illustre bien le degré de liberté dans l'obéissance comme dans la révolte qui est atteint lorsque l'attachement aux valeurs est mis au premier plan.

125

130

Il ne faut donc pas choisir l'obéissance pour l'obéissance ou la révolte pour la révolte. Il faut encore mais essayer et si tout va bien se frayer un chemin entre les deux, ce qui conduirait à une perte presque totale de liberté.

135

La part de liberté du subordonné réside dans le choix des valeurs auxquelles il adhère et c'est la fidélité à ses valeurs librement choisies qui le conduit tantôt à l'obéissance tantôt à la révolte.

140